

Réforme de l'Etat territorial - pilotage national

Instances interministérielles de pilotage

Comité des Dir Cab et SG des ministères

Composition

- ✓ SGG, président
- ✓ Coordonnateur national de la réforme des services déconcentrés de l'Etat
- ✓ Cabinet MI et SERES, rapporteurs au titre de l'administration territoriale et de la réforme de l'Etat
- ✓ Directeurs de cabinet ministériels
- ✓ Secrétaires généraux ministériels
- ✓ SGMAP, DGAFP et DB

Rôle

- ✓ Orientation de la réforme
- ✓ Arbitrage interministériel

- ✓ Réunions aux grandes phases d'arbitrage

Comité des SG des ministères

Composition

- ✓ SGG, président
- ✓ Coordonnateur national
- ✓ SGMI et SGMAP, rapporteurs
- ✓ Secrétaires généraux des ministères
- ✓ DGAFP et DB

Rôle

- ✓ Pilotage général de la réforme
- ✓ Définition du cadre de référence interministériel
- ✓ Instance de pré-décision et de proposition pour le cabinet du Premier ministre

- ✓ Réunions mensuelles

Comité des 40

Composition

- ✓ Idem comité des SG
- ✓ Préfets de région

Rôle

- ✓ Etat de l'avancement
- ✓ Echanges entre les réseaux centraux et déconcentrés
- ✓ Evaluation

- ✓ Réunions trimestrielles

Comité national RH de la réforme

Composition

- ✓ DGAFP et coordonnateur national, en co-présidence
- ✓ Directeurs des ressources humaines
- ✓ Préfets de région préfigurateurs

Rôle

- ✓ Validation des travaux du GT RH
- ✓ Echanges sur le dialogue social
- ✓ Evaluation des impacts RH

- ✓ Réunions dans le prolongement du GT RH

Appui

- ✓ Préparation de la partie ATE des réunions par la MICORE

Instances de coordination

Correspondants ministériels

Référents

- ✓ Correspondants ministériels
- ✓ Correspondants sectoriels : SGMAP, DGAFP, DB, DGCL et CGET.

Rôle

- ✓ Identification des questions méritant un traitement interministériel
- ✓ Echanges de bonnes pratiques
- ✓ Coordination des travaux ministériels et de l'évolution de la carte des opérateurs
- ✓ Validation des actions de communication

Animation

- ✓ Equipe MICORE
- ✓ Instance permanente (réunion toutes les 3 semaines)

Réseau de préfiguration

Référents

- ✓ Equipes de préfiguration : préfets préfigurateurs, DG ARS préfigurateurs, recteurs coordonnateurs et les autres membres siégeant aux CAR des régions fusionnées, ainsi que les directeurs de l'INSEE
- ✓ Directeurs de projet

Rôle

- ✓ Suivi général des chantiers
- ✓ Plan de mise en œuvre des adaptations et calendrier
- ✓ Remontées de questions
- ✓ Echanges de bonnes pratiques
- ✓ Echanges avec les GT nationaux

Animation

- ✓ Equipe MICORE
- ✓ Correspondants ministériels
- ✓ Correspondants sectoriels
- ✓ Réunion mensuelle des directeurs de projet

Réforme de l'Etat territorial – groupe de travail

Instances de coordination (Rappel)

Réseau des correspondants ministériels

Référents

- ✓ Correspondants ministériels
- ✓ Correspondants sectoriels : SGMAP, DGAFP, DB, DGCL et CGET.

Rôle

- ✓ Identification des questions méritant un traitement interministériel
- ✓ Echanges de bonnes pratiques
- ✓ Coordination des travaux ministériels et de l'évolution de la carte des opérateurs
- ✓ Validation des actions de communication

Animation

- ✓ Equipe MICORE
- ✓ Instance permanente (réunion toutes les 3 semaines)

Réseau des préfigurateurs

Référents

- ✓ Equipes de préfiguration : préfets préfigurateurs, DG ARS préfigurateurs, recteurs coordonnateurs et les autres membres siégeant aux CAR des régions fusionnées, ainsi que les directeurs de l'INSEE

Rôle

- ✓ Suivi général des chantiers
- ✓ Plan de mise en œuvre des adaptations et calendrier
- ✓ Remontées de questions
- ✓ Echanges de bonnes pratiques
- ✓ Echanges avec les GT nationaux

Animation

- ✓ Equipe MICORE
- ✓ Correspondants ministériels
- ✓ Correspondants sectoriels
- ✓ Réunion mensuelle des directeurs de projet

Groupes de travail nationaux

Accompagnement RH

Pilotage : DGAFP
Objectif : Identifier les besoins d'accompagnement, proposer les solutions interministérielles et appuyer les services dans leur mobilisation

Relations Etat/Collectivité

Pilotage : ARF/DGCL/DMAT/DGAFP
Objectif : Echanger sur les modes de gouvernance et de travail. Partager les méthodologies sur la réforme

Modularité et interdépartementalité

Pilotage : MI/MEDDE/MAAF/MCC
Objectif : Identifier les pistes de progrès dans les rapports entre services et expertiser les adaptations juridiques pour la mise en place des services

Modernisation & conduite du changement

Pilotage : SGMAP
Objectif : Repenser les modes de gouvernance et de pilotage des services, ainsi que les modes d'organisation et de réalisation du travail

Mutualisation support

Pilotage : SGMAP/DSAF
Objectif : Documenter et proposer des orientations sur les regroupements de fonctions supports, a minima sur l'immobilier et les achats

Finances

Pilotage : DB/DGFIP
Objectif : Expertiser les impacts sur l'organisation financière. Affirmer le rôle de Préfet RBOP et développer les bonnes pratiques en matière de dialogue de gestion

Immobilier

Pilotage : France Domaine
Objectif : Préparer les évolutions nécessaires et définir des stratégies pluriannuelles

Système d'information

Pilotage : DISIC
Objectif : Mettre en adéquation les outils aux nouvelles organisations et moderniser les méthodes de travail

Conception et de cadrage : mars / septembre
Outillage de la réforme sur les enjeux techniques : jusqu'en décembre

Réforme de l'Etat territorial - préfiguration régionale

Niveau de préfiguration	Rôle	Relais/appui	Cadre de la concertation
Préfet préfigurateur	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Consolide les diagnostics ✓ Remonte les propositions locales ✓ Assure la concertation locale ✓ Communique avec les élus, les usagers et les agents ✓ Siègne au comité national RH 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Equipe MICORE ✓ Directeur de projet ✓ Equipe de préfiguration régionale ✓ Accompagnements spécialisés sur les volets immobiliers, management 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ CT de proximité ✓ Instance informelle de dialogue social avec les organisations syndicales
Directeur de projet	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Coordonne et conçoit des propositions locales, basées sur les orientations nationales, en lien étroit avec les responsables des services déconcentrés ✓ Met en place avec les collectivités territoriales des modalités de coordination ✓ Se mobilise sur l'accompagnement du changement, en appui des responsables de chaque réseau territorial. ✓ Coordonne la mise en place de la nouvelle organisation des services déconcentrés ✓ Pilote les questions relatives au dialogue social, à la gestion des ressources humaines, à l'immobilier et aux systèmes d'information 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Equipe MICORE ✓ SGMAP ✓ DGAFP ✓ GT techniques ✓ Equipe de préfiguration régionale ✓ Correspondant dans les régions dont le préfet n'est pas préfigurateur ✓ PFRH des régions concernées 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Coordonne le dialogue social sur les différents périmètres ✓ Participe aux comités techniques de proximité ✓ Prépare l'instance informelle de dialogue social avec les organisations syndicales
Préfigureurs des ARS Recteurs coordonnateurs Responsables territoriaux siégeant en CAR et l'INSEE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réalise le diagnostic sectoriel ✓ Identifie les pistes d'organisation pour les services ✓ Prépare avec le directeur de projet les phases de concertation ✓ Communique avec les agents 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Directeur de projet ✓ Equipes ministérielles ✓ MICORE sur les points interministériels ✓ PFRH 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ CT de proximité ✓ CT de réseaux ✓ Instance informelle de dialogue social avec les organisations syndicales
Correspondant (dans les régions dont le préfet n'est pas préfigurateur)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Relaye l'action du directeur de projet ✓ Remonte les difficultés et pistes d'optimisation 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Directeur de projet ✓ Equipe MICORE ✓ PFRH 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ CT de proximité concernés par les propositions
Chefs de projet (dans les régions non fusionnées)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réalise le diagnostic territorial ✓ Propose les évolutions d'organisation au regard des principes de la réforme ou des constats locaux, dans le cadre de la charte de déconcentration 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Equipe MICORE ✓ PFRH 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ CT de proximité concernés par les propositions